

2^{EME} CONSEIL D'ECOLE 2017/18

E.P.PU. LES BOURGEONS DE NOYERS-ST-MARTIN

LUNDI 5 FEVRIER 2018 A 18 HEURES

Président & secrétaire : M. COEVOET (Directeur de l'école)

Membres présents : M^{me} LONGFILS (Adjointe au maire), M. PAROIELLE (Conseiller Municipal), M^{me} GUILBERT, M^{me} LEVIELLE, M^{me} JAMAULT, M^{me} GEORGES (Représentantes des Parents d'Elèves), M^{me} SMESSAERT (Représentante des Parents d'Elèves suppléante), M^{me} DUGROSPREZ, M^{me} MARIAGE, M^{me} VAQUEZ (Professeures des Ecoles).

Membres absents excusés : M. TEINIELLE (Maire), M^{me} RICHARD (Représentante des Parents d'Elèves), M^{me} BOCQUET (D.D.E.N.), M^{me} MOITTIE (Professeure des Ecoles).

Participants invités présents : M^{me} PICOU (Représentante des Parents d'Elèves suppléantes), M^{me} DELICQUE (Directrice du périscolaire), M^{me} BERTHOUX (Coordinatrice du Centre Social Rural de Froissy), M^{me} DOUCET (Professeure des Ecoles).

Participante invitée absente excusée : M^{me} HOOCK (Présidente de l'association « l'éveil des bourgeons »).

EFFECTIFS DE L'ECOLE

128 élèves sont inscrits à ce jour, ce qui représente le plus haut effectif historique de l'école.

Depuis la rentrée de septembre, 7 élèves ont été radiés et 9 nouveaux élèves ont été inscrits.

Il y a 24 élèves dans chaque classe de maternelle, 28 au CP-CM1, 24 au CE et 27 au CM.

APC – GESTION DE LA DIFFICULTE SCOLAIRE

71 élèves ont bénéficié du dispositif APC depuis septembre 2017 soit 56 % de l'effectif de l'école (12 au cycle 1, élèves de MS pour le projet boîte à conter, 29 au cycle 2 et 30 au cycle 3).

Aux cycles 2 et 3, 37-38 % des élèves sont repérés avec des difficultés scolaires.

Pas d'enseignant spécialisé au RASED du secteur mais mis à disposition d'un maître E par l'Inspectrice de l'Education Nationale à partir du 13 février (1^h30 par semaine). Cette aide sera priorisée pour des élèves du cycle 3.

Un Stage de Remise à Niveau est envisagé pour des élèves du cycle 3 pendant les vacances de printemps.

CONSEIL ECOLE-COLLEGE

L'instance est définie et le compte-rendu du 1^{er} conseil de l'année scolaire est présenté aux membres.

PROJETS PEDAGOGIQUES

L'évolution du décloisonnement pour le second semestre de l'année scolaire est présentée au conseil avec notamment le maintien de l'enseignement de l'anglais par cohorte, les ateliers du lundi (jeux de société en maternelle, informatique, bibliothèque et parcours éducatifs et de santé en élémentaire – EPS), un atelier d'informatique pour les élèves de CE le mardi, la liaison GS/CP et le jeudi après-midi autour des projets artistiques de fin d'année.

Les sorties scolaires de fin d'année sont présentées ainsi que leur financement.

Ecole & cinéma – prochaine projection envisagée le 11 mai. Cela pourrait poser problème en fonction de la date retenue par l'ambassade russe pour la cérémonie au cimetière soviétique. Néanmoins, le directeur précise que la séance peut être aisément déplacée. Si celle-ci est maintenue, il faudrait un parent d'élève le matin et un le soir pour l'installation et le démontage. Il faudrait également penser à débrancher les câbles le midi pour ne pas perturber le travail des personnels de cantine.

Le projet AEC des CM est en cours de réalisation mais en attente de validation du financement par la DSDEN pour faire intervenir des professionnels. Une demande de prêt de matériel de tournage sera réalisée auprès des familles de l'école afin d'éviter cet investissement.

Une classe I-Pad est réservée pour le mois de mai 2018.

HYGIENE ET SECURITE

Deux nouveaux exercices (évacuation et confinement) seront réalisés d'ici aux vacances d'hiver. La nouvelle alarme PPMS installée par la commune pourra ainsi être testée.

Le directeur présente le nouveau Plan Alerte Intrusion. Un nouveau signal d'alarme, plus discret et différent des deux autres est donc nécessaire. La commune refuse la demande d'investissement réalisée par le directeur à propos de l'achat de talkiewalkies. La commune indique qu'elle a déjà investie dans un dispositif de vidéosurveillance coûteux. Le directeur rappelle que cet investissement n'est pas une demande institutionnelle. La problématique de l'alarme reste donc non résolue à ce jour.

Le nouveau plan-intrusion nécessite la mise à disposition de matériel spécifique dans les classes (seaux, lingettes, biscuits ...). La demande est donc réalisée auprès de la commune.

Une réflexion est engagée quant à un lieu de repli pour les élèves de maternelle en cas d'intrusion en élémentaire. Aucune solution raisonnable n'est trouvée.

La commune interpelle les enseignants concernant l'apprentissage de la sécurité routière et demande à ce qu'une intervention par la gendarmerie, avec parcours et vélos soit organisée. Le directeur rappelle les enseignements mis en place dans l'école relatif à ce sujet et au programme de l'école élémentaire. Cependant, il accepte de discuter ce projet au sein du conseil des maîtres de l'école.

UTILISATION DE LA SALLE POLYVALENTE DE LA COMMUNE

Une harmonisation des pratiques est engagée avec le périscolaire (CSR de Froissy). Une réunion par période scolaire est organisée entre la directrice du périscolaire de Noyers, la coordinatrice du CSR et le directeur de l'école. Celui-ci propose que la commune se joigne à cette réunion, ainsi que l'association de parents d'élèves (pour les projets communs).

Des difficultés sont constatées quant au partage de la salle entre l'école et le périscolaire, notamment pour des questions relatives à l'hygiène du service de restauration du midi et à la place peu importante maintenant disponible pour les activités de sport pour l'école.

Une séparation de l'espace par un filet pourrait être envisagée mais cela ne répond pas aux problématiques d'hygiène et d'espace.

PISCINE

Le cycle s'achèvera jeudi 8 février. Il aura mobilisé 18 adultes bénévoles pour assurer l'encadrement des activités.

Sur 20 élèves de CM2, 50 % ont atteints l'ensemble des objectifs du palier 2 et se verront délivrer l'Attestation Scolaire Savoir Nager. 70 % se déplacent 30 m en autonomie, 95 % sautent dans l'eau sans aide, 55 % plongent, 90 % réalisent un équilibre, 65 % traversent un cerceau immergé.

Le conseil se questionne sur la pertinence de l'activité au vu des résultats. Le directeur de l'école relativise le questionnement en rappelant l'apprentissage réalisé pour une grande partie des enfants qui ne se rendent pas régulièrement à la piscine et explicite ces résultats jugés par certains décevants.

Le créneau piscine pose problème quant à la modification des horaires qu'il a engendré cette année. Il nécessite donc d'être déplacé au risque de perdre l'activité l'après-midi. Un créneau en fin de matinée serait peut-être à envisager.

COMMUNICATION DES RESULTATS SCOLAIRES AUX FAMILLES

Explication du calendrier retenu : rencontre de l'ensemble des familles avant fin décembre, distribution des LSU et livrets de compétences fin janvier – début février, rencontre de l'ensemble des familles fin mars – début avril et nouvelle distribution des LSU et livrets de compétences en juin.

Chaque famille a pu rencontrer l'enseignant de son enfant en décembre. Les membres du conseil saluent cette action qui s'est avérée de toute évidence utile malgré une organisation difficile. Certaines familles ont évoqué que « cela ne servait pas à grand-chose » mais elles sont très minoritaires et la mise en place d'habitudes permettra sans doute de leur permettre d'investir ce temps d'échanges école-famille.

Face à la difficulté d'organisation des rencontres, la seconde série sera partagée en deux temps lors de la quatrième période (50 % des familles seront reçues en mars, l'autre moitié un peu plus tard en avril).

ATSEM EN MATERNELLE

Actuellement 2 ATSEM sont en poste sur chaque classe de maternelle mais pas sur les 30 heures hebdomadaires nécessaires. Les élus de la commune explicitent aux membres du conseil la situation actuelle et la recherche de durabilité de la situation jusqu'à la fin de l'année scolaire. Pour le remplacement d'un départ en congé maternité, un tuilage sera organisé si possible. Plusieurs absences sont néanmoins à prévoir en février-mars. Celles-ci seront néanmoins compensées par la présence de stagiaires dans les classes. La commune rappelle qu'elle souhaite être associée à ces prises en charge de stagiaires en maternelle. Le directeur rappelle qu'il s'agit de sa compétence et que la stagiairisation est mise en place au sein de l'institution. Néanmoins il informera la commune des personnels présents et de la durée de leurs stages.

BUDGET COMMUNAL

Les élus rappellent que les commandes doivent être passées avant décembre pour qu'elles soient comptabilisées sur l'exercice correct de l'année civile. Le directeur indique prendre en compte depuis toujours cette réalité administrative. Il est envisagé de stopper les commandes à la fin octobre pour éviter les problématiques de paiement décalés des factures.

Le budget 2018 devrait rester inchangé mais cela reste à confirmer lors du vote du budget par le conseil municipal.

Des menus travaux sont indiqués à la commune.

COOPERATIVE SCOLAIRE

Solde réel actuel d'environ 1 200 € / Solde théorique d'environ 1 450 € après règlements et encaissements à venir. Environ 900 € de dépenses prévues d'ici à la fin de l'année scolaire.

Le directeur rappelle que la coopérative scolaire participe au financement de toutes les sorties afin de faire fonctionner l'assurance OCCE de l'école. Ainsi, il faudrait que la subvention de la mairie pour les transports des sorties scolaires soit versée avant mai 2018.

PROJET D'ECOLE 2018-2021

Le directeur présente le cadre institutionnel de ce projet. Il présente rapidement le bilan du projet précédent et l'analyse de la situation actuelle. Il explicite les 4 axes généraux de travail retenus par l'équipe et actuellement travaillés : développer les compétences langagières, favoriser l'usage d'outils mathématiques, améliorer la coéducation avec les familles et investir les usages du numérique.

Le projet finalisé devrait être présenté lors du prochain conseil d'école.

PARC INFORMATIQUE DE L'ECOLE

Le directeur fait le point sur le parc informatique vieillissant. Il présente la nécessité de se projeter et de réfléchir à des investissements.

INFORMATIONS DIVERS DE LA COMMUNE

Un double des clés du panneau d'affichage a été réalisé afin que le périscolaire puisse afficher ses informations. Cependant, la commune refuse de fournir un double de clé à l'association de parents.

Un projet est envisagé pour le centenaire de l'armistice du 11 novembre. Le conseil des maîtres de l'école s'est déjà engagé auprès de la commune. Une réunion avec le périscolaire et l'association de parents sera organisée en mars-avril.

Les élus de la commune indiquent que Monsieur le Maire souhaite que les conseils d'école ne se déroulent pas le lundi (afin qu'il puisse y participer en personne) et il désire choisir la date du prochain conseil parmi des propositions du directeur. Celui-ci indique qu'il prendra attache auprès de Monsieur le Maire sur la prochaine date mais que c'est le directeur de l'école, président du conseil d'école, qui restera décisionnaire sur ce sujet.

Le conseil s'achève peu après 20h.

Le prochain conseil aura lieu le mardi 19 juin 2018 à 18^h.